

## **ASSEMBLÉE DU 25 mai 2018**

Procès-verbal de l'assemblée **extraordinaire** de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le vendredi, 25 mai 2018 à 9 h 15, sous la présidence de madame Myriam Nadeau.

Sont présents :

Madame Myriam Nadeau, présidente, conseillère de la Ville de Gatineau  
Madame Audrey Bureau, vice-présidente, conseillère de la Ville de Gatineau  
Madame Maude Marquis-Bissonnette, conseillère de la Ville de Gatineau  
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller de la Ville de Gatineau  
Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté  
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier  
Monsieur Jocelyn Blondin, conseiller de la Ville de Gatineau

Sont également présents :

Madame Line Thiffeault, directrice générale  
Monsieur Jean Brunet, directeur général adjoint – ressources humaines et services administratifs partagés  
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

### **Ouverture de l'assemblée**

---

#### **Période de questions :**

Aucune question n'est soulevée.

**CA-2018-048**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR madame Audrey Bureau  
APPUYÉ PAR madame Maude Marquis-Bissonnette  
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. **Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1 Période de questions
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Octroi de contrat – construction de la station Lorrain**
4. **Octroi de contrat – services professionnels de surveillance des travaux de la station Lorrain**
5. **Octroi de contrat – services professionnels de contrôle des matériaux des travaux de la station Lorrain**
6. **Nomination au poste de responsable des affaires publiques à la Direction du développement, du marketing et des communications (DDMC)**
7. **Levée de l'assemblée**

ATTENDU QUE la Société de transport de l'Outaouais a procédé à un appel d'offres public (SP-2018-005) le 16 mars 2018 pour la construction de la station Lorrain du projet Rapibus – Lot 144;

ATTENDU QU'À la suite de cet appel d'offres, cinq (5) soumissions ont été reçues, à savoir :

Entrepreneurs	Place d'affaire	Montant (taxes en sus)
Construction J. Raymond inc.	Mirabel	6 197 572,40 \$
6369472 Canada inc. / Equinoxe JMP	Gatineau	6 325 775,40 \$
Boless inc.	Gatineau	6 898 442,89 \$
Eurovia Québec Construction inc.	Gatineau	7 208 987,00 \$
Construction Edelweiss inc.	Wakefield	7 895 926,87 \$

ATTENDU QUE Construction J. Raymond inc. a présenté la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE la Direction de la gestion de projets recommande de retenir cette soumission;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2018-069;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Michel Brière  
 APPUYÉ PAR monsieur Martin Lajeunesse  
 ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la construction de la station Lorrain – Lot 144 soit octroyé à la firme Construction J. Raymond inc., au montant de 7 125 658,87 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public (SP-2018-001) le 20 mars 2018 pour la surveillance des travaux de construction de la station Lorrain du projet Rapibus – Lot 144;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, une (1) soumission a été reçue, à savoir :

Firme	Montant (taxes en sus)
WSP Canada inc.	315 000 \$

ATTENDU QUE le Comité de sélection a analysé cette soumission, l'a jugée conforme et recommande d'accorder le contrat à la firme WSP Canada inc. au montant de 315 000 \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE la Direction de la gestion de projets recommande également de retenir cette soumission;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2018-070;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin  
APPUYÉ PAR madame Marie-Pier Bouladier  
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux de construction de la station Lorrain du projet Rapibus – Lot 144, soit octroyé à la firme WSP Canada inc., au montant de 362 171,25 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CA-2018-051

**Octroi de contrat – services professionnels de contrôle des matériaux des travaux de la station Lorrain**

---

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public (SP-2018-003) le 20 mars 2018 pour retenir les services d'une firme spécialisée en contrôle qualitatif des matériaux pour la station Lorrain du Rapibus;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, deux (2) soumissions ont été reçues, à savoir :

<b>Firme</b>	<b>Montant (taxes en sus)</b>
GHD Consultants ltée	78 697,50 \$
Groupe ABS inc.	93 183,00 \$

ATTENDU QUE le Comité de sélection a analysé les soumissions reçues et recommande de confier le mandat à la firme ayant obtenu le meilleur pointage, soit GHD Consultants ltée, au montant de 78 697,50 \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE la Direction de la gestion de projets ainsi que la Direction de l'approvisionnement recommandent également d'accepter l'offre de la firme GHD Consultants ltée;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 18-051;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Myriam Nadeau  
APPUYÉ PAR madame Audrey Bureau  
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de services professionnels pour le contrôle des matériaux des travaux de construction pour la station Lorrain soit octroyé à la firme GHD Consultants ltée, au montant de 90 482,44 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CA-2018-052

**Nomination au poste de responsable des affaires publiques à la Direction du développement, du marketing et des communications**

---

ATTENDU QUE le poste régulier de responsable des affaires publiques est vacant depuis le départ de sa titulaire le 1<sup>er</sup> mars 2018;

ATTENDU QUE depuis, la Direction des ressources humaines a enclenché un processus de recrutement;

ATTENDU QUE le Comité de sélection composé de Mesdames Line Thiffeault, directrice générale, Sophie St-Pierre, directrice adjointe – Service des communications, du marketing et des relations avec la clientèle et Charlene Auclair, chef en gestion des ressources humaines ainsi que de Monsieur Patrick Leclerc, directeur de la Direction du développement, du marketing et des communications, recommande la nomination de Monsieur Mathieu Lacombe à ce poste;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Myriam Nadeau  
APPUYÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin  
ET RÉSOLU :

QUE Monsieur Mathieu Lacombe soit nommé au poste de responsable des affaires publiques à compter du 18 juin 2018;

QUE le salaire de Monsieur Lacombe soit fixé en conformité avec le Recueil des conditions de travail du personnel d'encadrement;

QUE Monsieur Lacombe soit assujetti à une période de probation de douze (12) mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE l'organigramme de la Direction du développement, du marketing et des communications soit modifié en conséquence et conservé dans les dossiers de la Société.

Adoptée à l'unanimité

CA-2018-053

**Levée de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Pier Bouladier  
APPUYÉ PAR monsieur François-Michel Brière  
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 9 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Myriam Nadeau,  
Présidente

Richard Vézina,  
Secrétaire d'assemblée



**STO**

Société de transport  
de l'Outaouais

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil  
d'administration de la Société de transport de l'Outaouais  
tenue le 25 mai 2018**